



**REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION  
POUR L'INTERDICTION  
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**98<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'OIAC**

**Débat général**

**Déclaration de la France prononcée par son Excellence M. Luis VASSY,**

**Ambassadeur de France au Royaume des Pays-Bas,**

**Représentant permanent de la France auprès de l'OIAC**

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Monsieur le Président,

Le dossier chimique syrien, 10 ans après le début du conflit, demeure à l'ordre du jour de ce Conseil. Les derniers développements sont pour le moins inquiétants s'agissant de la coopération de la Syrie avec le Secrétariat technique.

Loin d'être exemplaire par le passé, nous notons un net ralentissement et des entraves qui se multiplient : refus de délivrer un visa pour l'officier de liaison en poste à Damas, report du déploiement de la DAT puis refus de délivrer un visa pour un des membres de l'équipe, prolongation de 3 mois seulement de l'accord tripartite entre la Syrie, l'OIAC et l'UNOPS, etc.

Nous rappelons que tout Etat partie à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques s'est engagé à coopérer avec le Secrétariat technique en application de l'article VII paragraphe 7 de la Convention.

Je le réaffirme aujourd'hui : la décision « *Contre la détention et l'emploi d'armes chimiques par la République arabe syrienne* » (C-25/DEC.9, en date du 21 avril 2021) prise en avril par la Conférence des Etats parties lors de sa vingt-cinquième session n'est

pas irréversible, notre objectif ultime étant le démantèlement de l'arsenal chimique syrien, afin d'empêcher tout nouveau recours à ces armes. Nous appelons la Syrie à renouer avec la coopération avec le Secrétariat technique et à se mettre en conformité avec ses obligations internationales. Il s'agit de la seule voie possible pour qu'elle recouvre ses droits et privilèges à l'OIAC, tel que le prévoit la décision adoptée par la Conférence des Etats parties lors de sa vingt-cinquième session.

Au-delà, nous rappelons que seule une solution politique crédible, viable et inclusive, conforme à la Résolution 2254 du Conseil de Sécurité des Nations Unies permettra de mettre fin au conflit syrien.

Monsieur le Président,

L'attaque au moyen d'un agent neurotoxique perpétrée à l'encontre de M. Alexeï Navalny le 20 août 2020 sur le territoire de la Fédération de Russie nous a tous choqués.

La France partage les conclusions de plusieurs de ses partenaires européens et du Secrétariat technique sur les faits d'empoisonnement au moyen d'un agent neurotoxique militaire appartenant au groupe Novitchok. Nous condamnons dans les termes les plus forts l'utilisation choquante et irresponsable d'un tel agent. L'emploi d'armes chimiques, en tout lieu, à tout moment, par quiconque et en toutes circonstances, est inacceptable et contrevient aux normes internationales contre l'utilisation de ces armes.

Nous regrettons que la Russie n'ait fourni aucun élément crédible sur cet événement. Il est impératif que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ce crime et sur ceux qui l'ont perpétré, que les responsables rendent des comptes et que toutes les dispositions soient prises pour éviter la répétition de telles attaques.

Monsieur le Président,

Au risque de nous répéter, il est une vérité qu'il demeure essentiel de rappeler lors des réunions des organes décisionnels de notre Organisation : l'OIAC est un pilier fondamental de notre sécurité collective. En effet, la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, dont nous célébrerons prochainement les vingt-cinq ans de l'entrée en vigueur, confère au Secrétariat technique des missions de vérification, et ce dans l'intérêt de tous les Etats parties et de leurs citoyens. La France est profondément attachée à la conduite de ces inspections et il est primordial que la réduction exceptionnelle de leur nombre dans le contexte sanitaire actuel n'entrave pas la mise en œuvre de la Convention. C'est pourquoi nous appelons les Etats parties à faire preuve de flexibilité pour permettre la reprise de ces inspections sur leur territoire national, autant et dès que possible. Nous souhaitons remercier les équipes du Secrétariat technique pour leur mobilisation et pour les consultations bilatérales entreprises en ce sens.

Au vu des évolutions sécuritaires inquiétantes auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés, nous avons la responsabilité de pourvoir l'Organisation des moyens budgétaires indispensables à la réalisation de son mandat, notamment pour prévenir la réémergence de l'emploi d'armes chimiques. Par conséquent, la France a décidé de faire une exception à la politique de croissance nominale zéro qu'elle applique aux budgets des

organisations internationales et de soutenir le projet de budget tel que proposé par le Directeur général le 2 juillet dernier. Cette hausse du niveau des contributions obligatoires n'est toutefois pas soutenable sur le long terme et doit aller de pair avec les démarches d'optimisation et de rationalisation engagées par le Secrétariat technique.

Il est également du devoir de chaque Etat partie de permettre au Secrétariat technique d'assurer ses missions, en payant à temps ses contributions obligatoires. Il est primordial que les Etats en situation d'arriérés de paiement se conforment à leurs obligations, le plus rapidement possible.

Monsieur le Président,

Nous en avons tous fait le constat, la pandémie que nous traversons doit nous amener à repenser et adapter nos méthodes de travail. Il est essentiel de définir ensemble des solutions afin que l'Organisation soit en mesure d'accomplir son mandat, et ce y compris lors de circonstances exceptionnelles. Nous réitérons donc notre soutien à l'initiative lancée par l'Allemagne à cet égard et espérons que nous saurons trouver ensemble un consensus. Ce projet vise en effet à assurer la continuité de nos travaux, objectif qui nous réunit tous, Etats parties à la convention.

Monsieur le Président,

Nous saluons la disponibilité du Directeur général à poursuivre son mandat pour quatre années supplémentaires et à poursuivre ainsi les efforts engagés dans la lutte contre la réémergence de l'emploi d'armes chimiques. La France lui réitère sa pleine confiance, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Secrétariat technique, qui œuvrent quotidiennement à l'objectif que nous nous sommes fixés, un monde enfin exempt d'armes chimiques.

Monsieur le Président,

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil exécutif et soit publiée sur les serveurs interne et externe de l'OIAC. Je vous remercie./.

*Courtesy translation in English*

*Mr. Chairman, Mr. Director General  
Mrs. and Mr. Ambassadors,*

*France aligns itself with the declaration of the European Union. Allow me to add the following elements in my national capacity.*

*Mr. Chairman,*

*The Syrian chemical dossier, 10 years after the beginning of the conflict, remains on the agenda of this Executive Council. The latest developments are worrisome, to say the least, with regard to Syria's cooperation with the Technical Secretariat.*

*Far from being exemplary in the past, we note a clear slowdown and ever greater obstacles: the refusal to issue a visa for the liaison officer posted in Damascus, the postponement of the deployment of the DAT and then the refusal to issue a visa for one of the team members, the extension of the tripartite agreement between Syria, the OPCW and the UNOPS for only 3 months, etc.*

*We recall that every State Party to the Chemical Weapons Convention has committed to cooperate with the Technical Secretariat in accordance with Article VII paragraph 7 of the Convention.*

*I reaffirm today that the decision " Addressing the Possession and Use of Chemical Weapons by the Syrian Arab Republic " (C 25/DEC.9, dated 21 April 2021) taken in April by the Conference of States Parties is not irreversible, as our ultimate goal is the dismantling of Syria's chemical arsenal to prevent any further use of these weapons. We call on Syria to resume cooperation with the Technical Secretariat and to comply with its international obligations. This is the only possible way for Syria to regain its rights and privileges in the OPCW, as provided for in the decision adopted by the Conference of States Parties at its twenty-fifth session.*

*Beyond that, we recall that only a credible, viable and inclusive political solution, in line with UN Security Council Resolution 2254, will make it possible to put an end to the Syrian conflict.*

*Mr. Chairman,*

*The attack by means of a chemical nerve agent against Mr. Alexei Navalny on 20 August 2020 on the territory of the Russian Federation was shocking to all of us.*

*France shares the conclusions of several of its European partners and the Technical Secretariat on the facts of poisoning with a military nerve agent belonging to the Novichok group. We condemn in the strongest terms the shocking and irresponsible use of such an agent. The use of chemical weapons anywhere, at any time, by anyone, under any circumstances, is unacceptable and contravenes international norms against the use of such weapons.*

*We regret that Russia has not provided any credible element about this event. It is imperative that light be shed on the circumstances of this crime and those who perpetrated it, that those responsible are held accountable and that all measures are taken to prevent the repetition of such attacks.*

*Mr. Chairman,*

*At the risk of repeating ourselves, there is one truth that remains essential to recall at the meetings of our Organisation's decision-making bodies: the OPCW is a fundamental pillar of our collective security. Indeed, the Chemical Weapons Convention, as we approach the Twenty-Fifth Anniversary of its entry into force, entrusts the Technical Secretariat with verification missions in the interest of all States Parties and their citizens. France is deeply attached to the conduct of these inspections and it is essential that the exceptional reduction of their number in the current health context does not hinder the implementation of the Convention. This is why we call on States Parties to show flexibility in order to allow the resumption of these inspections on their national territory, when and as much as possible. We would like to thank the teams of the Technical Secretariat for their mobilisation and for the bilateral consultations undertaken in this regard.*

*In view of the worrisome security developments we are facing today, we have a responsibility to provide the Organization with the budgetary means essential to the fulfilment of its mandate, in particular to prevent the re-emergence of the use of chemical weapons. Consequently, France has decided to make an exception to the zero nominal growth policy applied to budgets of international organisations, and to support the draft budget as proposed by the Director General on 2 July. However, this increase in the level of assessed contributions is not sustainable over the long haul and must go together with measures of optimisation and rationalisation undertaken by the Technical Secretariat.*

*It is also the duty of each State Party to enable the Technical Secretariat to perform its tasks by paying its assessed contributions on time. It is essential that States with arrears comply with their obligations as soon as possible.*

*Mr. Chairman,*

*We have all realised that the pandemic we have been experiencing must lead us to rethink and adapt our working methods. It is essential to define solutions together so that the Organisation can fulfil its mandate, including under exceptional circumstances. We therefore reiterate our support for the initiative launched by Germany in this respect and hope that we will be able to find a consensus together. This project aims to ensure the continuity of our work, an objective that unites us all, as States Parties to the Convention.*

*Mr Chairman,*

*We welcome the readiness of the Director-General to continue his mandate for another four years and thus pursue the efforts undertaken in the fight against the re-emergence of the use of chemical weapons. France reiterates its full confidence in him and in all the members of the Technical Secretariat, who work daily towards the objective we have set ourselves, a world finally free of chemical weapons.*

*Mr Chairman,*

*I request that this statement be considered an official document of this session of the Executive Council and be published on the OPCW's internal and external servers. Thank you.*